

Services complémentaires

Centre de services scolaire Kamouraska Rivière-du-Loup

Décembre 2024

4
possibilités
de service

Orthophonie

Psychologie

Ergothérapie

Psychoéducation

Orthophonie

5 postes d'orthophoniste - 4 comblés

- Secteur La Pocatière - Valérie Vézina
- Secteur RDL (Roy/Joly et Lanouette) - Josika Leblond
- Secteur RDL (La Croisée/Desbiens/Vents et Marées/NDDP/Les Pèlerins) - Julie-Anne Pelletier Bergeron (absente jusqu'en mars)
- Secteur RDL (Moisson d'Arts/Notre Dame du Sourire, Riou, La Chanterelle, St-Modeste, Vieux Moulins) - Ariane Bélanger
- Secteur St-Pascal - Sophie Champagne (1 journée/semaine)

4 postes de TIL (technicienne en intervention en langage)

- Secteur La Pocatière - Isabelle Dionne
- Secteur St-Pascal - Chantal Dionne
- Secteur RDL 1 - Mélanie Bérubé
- Secteur RDL 2 - Véronique Ruest

Mandats de l'orthophonie

Offrir un rôle-conseil auprès des équipes écoles afin de mettre en place flexibilités, adaptations ou modifications pour l'élève

Évaluation de l'élève

Collaboration au besoin à l'élaboration des plans d'intervention

Collaboration avec les milieux externes (CRDI-CRDP-CLSC, etc)

En raison du manque d'orthophoniste, peu ou pas de suivi ne peut être offert auprès des élèves.

Pour pallier en partie au manque, nous travaillons en collaboration avec une compagnie privée en orthophonie qui évalue entre 30 et 45 jeunes par année pour notre CSS.

Mandats des TIL

En collaboration avec les orthophonistes, déterminer les élèves ayant des besoins de stimulation langagière au préscolaire et au 1^{er} cycle du primaire

Offrir des activités de stimulations langagières globale ou spécifiques par des blocs d'intervention intensifs de 6 à 8 semaines.

Psychologie

- 4 postes
 - RDL 1 - Écoles primaires du secteur de RDL - Emmanuelle Pelletier
 - RDL 2 - ESRDL et Roy/Joly - Rosalie Hénault
 - St-Pascal - Éva Bérubé-Beaulieu
 - La Pocatière - Nancy Blais

Mandats de la psychologie

Offrir un rôle-conseil auprès des équipes écoles afin de mettre en place flexibilités, adaptations ou modifications pour l'élève

Évaluation de l'élève

Collaboration au besoin à l'élaboration des plans d'intervention

Collaboration avec les milieux externes (CRDI-CRDP-CLSC, etc)

Peu ou pas de suivi ne peut être offert auprès des élèves.

Pour pallier en partie au manque, nous travaillons en collaboration avec une compagnie privée en psychologie qui évaluera cette année près de 30 élèves.

Ergothérapie

2 ergothérapeutes - Samuelle Turcotte Pomerleau et Alyssa Rivard

Mandats:

- Apporter un rôle conseil aux équipes école pour répondre aux besoins des élèves.
- Évalue et intervient sur les habiletés motrices fines et globales, les habiletés perceptivo-cognitives ainsi que sur le traitement de l'information sensorielle
- Adapte les tâches demandées (ex.: diminuer la complexité d'un jeu en éducation physique);
- Adapte l'environnement de l'élève (ex.: recommandation d'un ordinateur, ajustement du poste de travail).

Psychoéducation

20 psychoéducateurs, conseillers en rééducation ou travailleurs sociaux

Répartis dans les écoles en fonction de la clientèle scolaire

2 psychoéducatrices au Centre de service - dossier SCP - douance

Mandats de la psychoéducation

- Rôle conseil auprès des équipes écoles afin de répondre aux besoins des élèves
- Suivis d'élèves afin de résoudre des problématiques, des conflits
- Suivis d'élèves pour la gestion de difficultés personnelles
- Animation d'activités de groupes en lien avec les comportements prosociaux, habiletés sociales, etc.
- Évaluation, par des tests standardisés, certaines difficultés
- Agent de liaison avec les partenaires externes

*Les services
complémentaires,
c'est aussi...*

4 conseillers en orientation

5 orthopédagogues professionnels

14 conseillers pédagogiques

2 bibliothécaires

1 sexologue

Pour avoir accès aux services complémentaires

- La meilleure porte d'entrée à ces services demeure les enseignants de vos enfants
- Il est possible également d'interpeller la direction de l'école afin de discuter des services qui pourraient être offerts
- On rappelle que les services complémentaires ne sont pas un Centre de réadaptation et ne peuvent mettre en place toutes les recommandations des professionnels externes à notre réseau de l'éducation. Toutefois, une collaboration est présente et l'application des recommandations se fait dans la réalité du monde scolaire.

Questions..

